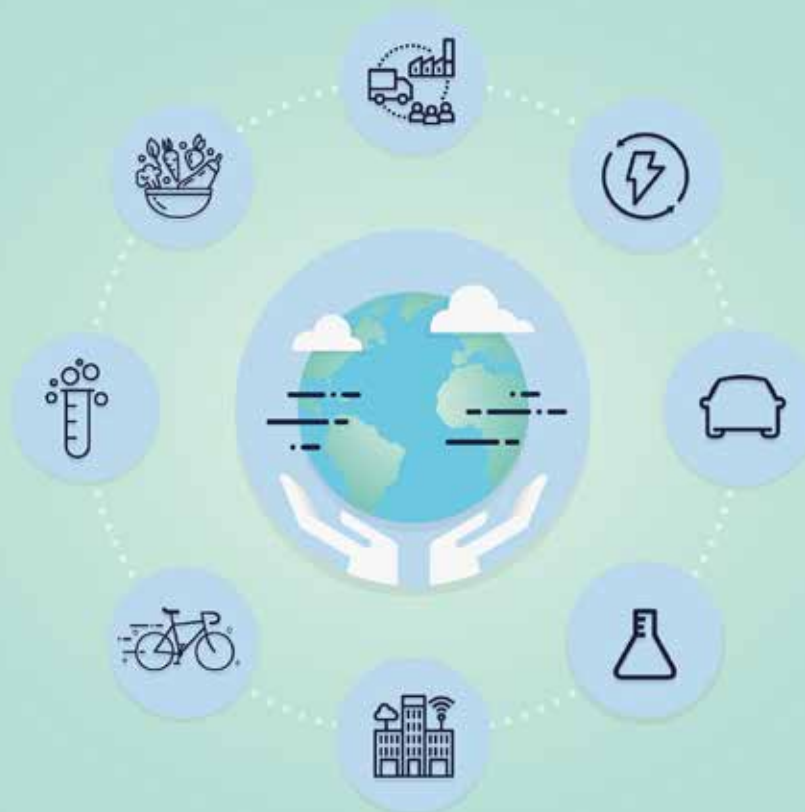


Réflexions sur l'empreinte carbone et la contribution à la transition énergétique

Rapport annuel du FCP MAM Human Values (au 31/12/2016)



SOMMAIRE

Réflexions sur l’empreinte carbone et la contribution à la transition énergétique

Rapport annuel du FCP MAM Human Values (au 31/12/2016)

INTRODUCTION

4

PROFIL DU PORTEFEUILLE

6

LES SECTEURS EXPOSÉS AU RISQUE CARBONE

8

| Services aux collectivités (« Utilities »)

9

| Énergie

13

| Automobile

17

| Chimie

21

LES ACTIVITÉS FAVORISANT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

24

| La « ville durable » ou « smart city »

24

| L’efficacité énergétique des bâtiments et des processus industriels

24

| L’alimentation durable

25

| La « mobilité durable »

25

| La « chimie verte » ou durable

25

CONCLUSION

26

INTRODUCTION

Dans le cadre de la loi de Transition Énergétique et Écologique (TEE), Meeschaert Asset Management a publié pour la première fois en juin 2016 une évaluation de l'empreinte carbone de certains portefeuilles, et de leur contribution à la TEE. En 2017, il s'agit de poursuivre cette analyse pour amorcer une lecture comparative dans le temps, tout en approfondissant la réflexion par l'intégration de nouvelles métriques.

Au niveau méthodologique, la principale évolution de ce rapport porte sur la prise en compte du scope 3 « usage » pour le secteur automobile.

Il n'était en effet pas satisfaisant, spécifiquement pour ce secteur d'activités, de limiter le calcul aux émissions produites lors de la fabrication des véhicules.

Avec le scope 3, le périmètre s'ouvre à la phase d'utilisation des produits, en intégrant l'impact carbone de l'offre de véhicules. Cet élargissement a un impact fort sur les résultats obtenus pour les fabricants d'automobiles : cela représente en effet plus de 80 % des émissions de carbone des entreprises du secteur.



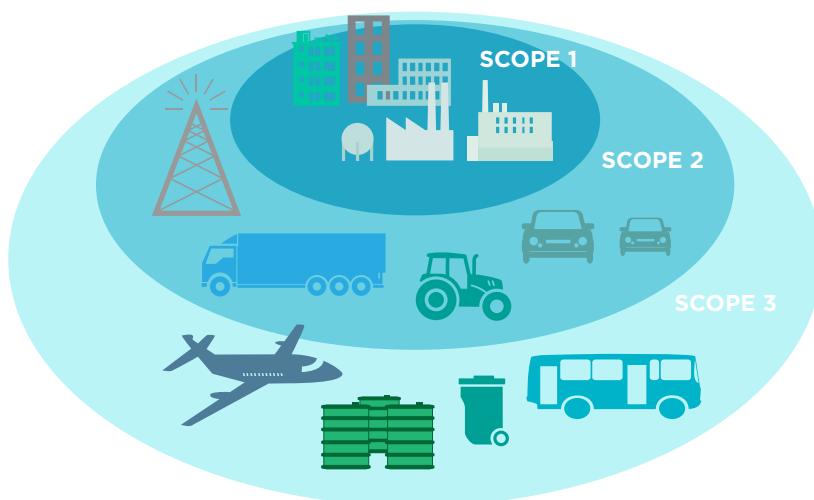
Loi de Transition Énergétique et Écologique

Obligation pour les investisseurs institutionnels de communiquer sur leur gestion des critères ESG et des risques liés au climat.

Empreinte carbone d'un portefeuille

Poids des émissions de CO₂ générées par les entreprises, au travers des actions détenues dans le portefeuille.

CALCUL DU BILAN CARBONE D'UNE ENTREPRISE : LES TROIS PÉRIMÈTRES D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)



Émissions directes SCOPE 1

induites par la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, tourbe...) de ressources possédées ou contrôlées par l'organisme.
Ex : chaudière, déplacements par des véhicules détenus par l'organisme, fuites de gaz frigorigène...

Émissions indirectes SCOPE 2

induites par l'achat ou la production d'électricité.
Ex : consommation d'électricité, de vapeur, chaleur ou froid...

Autres émissions indirectes SCOPE 3

Ex : Achats de produits ou services (consommables, téléphones), immobilisations de biens, déchets, déplacements domicile travail, transports des visiteurs et clients, utilisation et fin de vie des produits...

Au niveau analytique, l'objectif de cette publication est d'examiner de façon plus détaillée les secteurs exposés à la transition énergétique. Cela nécessite de présenter leurs activités, d'identifier les risques liés au changement climatique et d'élargir le domaine d'analyse à d'autres paramètres environnementaux, tout aussi importants : gestion des déchets, consommation d'eau, préservation de la biodiversité...

Pour chacun de ces secteurs, les entreprises investies sont présentées et analysées. Il s'agit en effet de comprendre leur gestion des risques liés au changement climatique : la gouvernance et les stratégies mises en place, les engagements et les résultats obtenus en matière d'atténuation des risques

de transition et des risques physiques. Cette approche permet de s'assurer de la durabilité des politiques définies par les entreprises du portefeuille.

Mais la démarche ne doit pas se limiter aux émissions de carbone : il est important d'intégrer d'autres enjeux environnementaux dans la grille d'analyse de ces entreprises. C'est pourquoi le développement de solutions qui ont un impact environnemental positif est également évalué. Cela pose la question du calcul de « part verte » dans le chiffre d'affaires des entreprises, ainsi que de la notion de tendance des entreprises en matière d'émissions de carbone. Dans la mesure du possible, ces derniers éléments sont évoqués pour les entreprises concernées.



Risques de transition

Impact des évolutions réglementaires liées à la lutte contre le changement climatique. Par exemple, la fixation d'un prix carbone élevé aurait une incidence directe sur la rentabilité des entreprises fortement émettrices de CO₂.

Risques physiques

Catastrophes naturelles liées au changement climatique, ayant un impact négatif sur les activités des entreprises (inondations, feux, tempêtes, variation des températures).

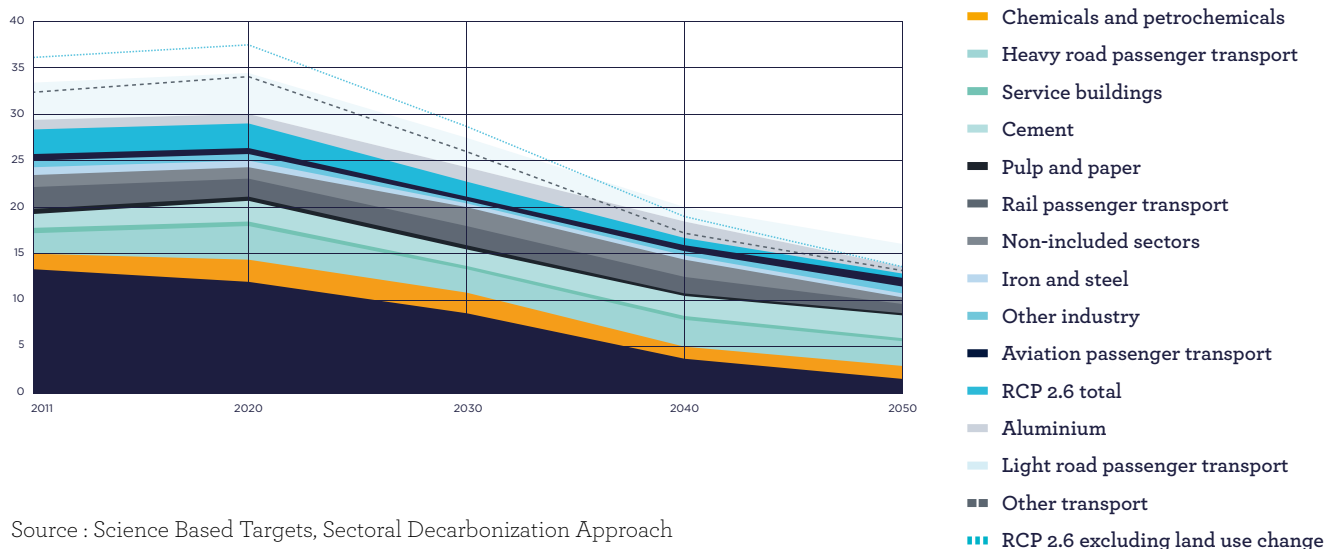
Part verte

Proportion de l'activité d'une entreprise orientée vers des activités favorables à l'environnement.

Tendance

Évolution historique de l'intensité carbone d'une entreprise. Cette mesure permet d'évaluer les efforts déployés par cette entreprise pour réduire les émissions de CO₂ liées à son activité.

RÉPARTITION DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION PAR SECTEUR



Source : Science Based Targets, Sectoral Decarbonization Approach

PROFIL DE PORTEFEUILLE

Portefeuille concentré

- 40 lignes
- Intensité carbone du fonds plus sensible à certaines lignes d'investissement :
 - 2 entreprises représentent 79 % des émissions du portefeuille ;
 - 6 entreprises représentent 97 % des émissions du portefeuille.

Emissions induites pour 1 million d'euros :

480 tonnes de CO₂ ⁽¹⁾

Emissions évitées

Un investisseur ayant placé 1 million d'euros dans le fonds MAM Human Values a permis d'éviter des émissions de CO₂eq s'élevant à **75 tonnes depuis 2010**.

480 tonnes de CO₂ émis

75 tonnes de CO₂ évités



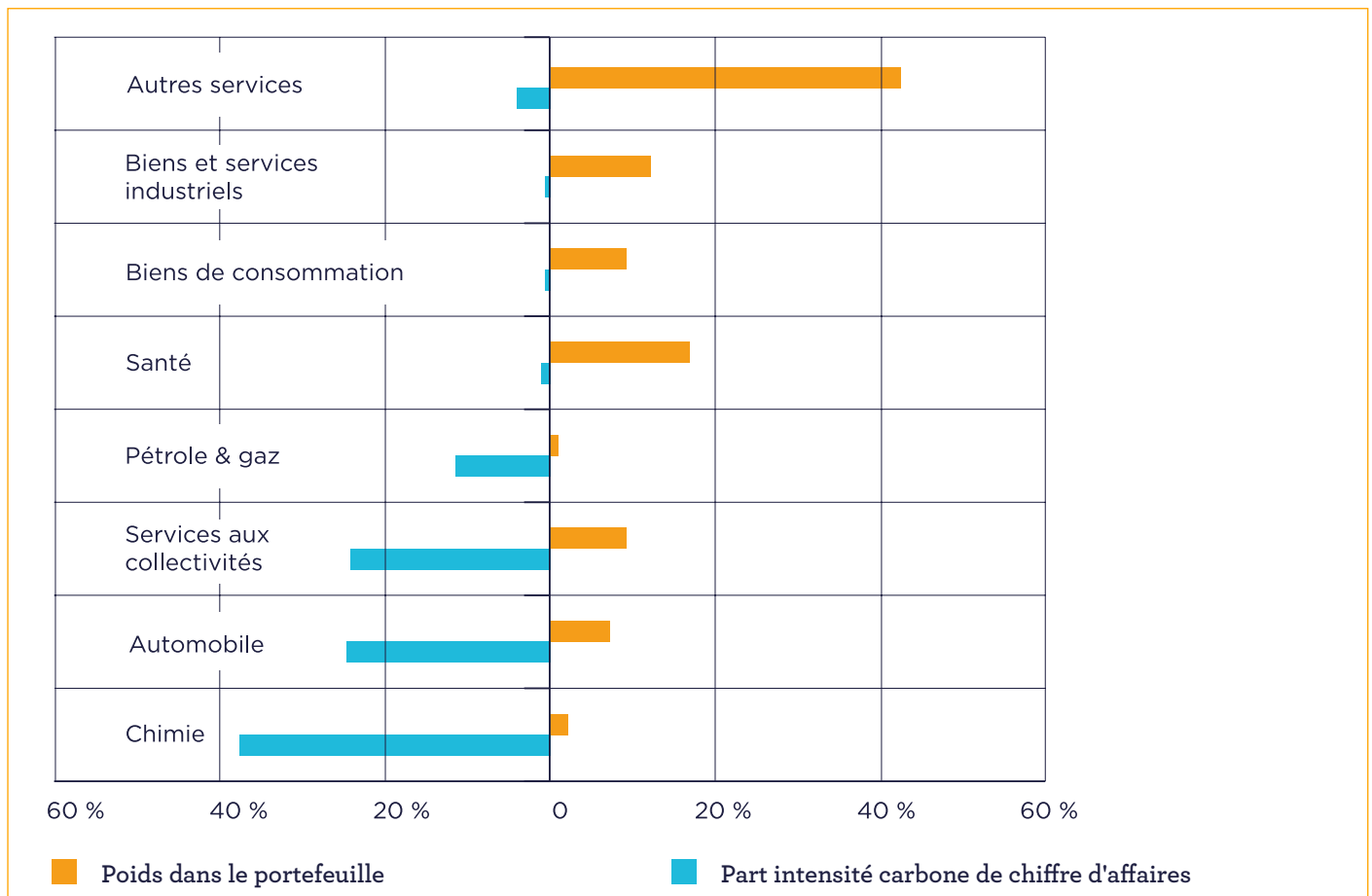
Émissions induites

Gaz à effet de serre générés par les entreprises du portefeuille, rapportés à la part du capital de l'entreprise détenue dans le portefeuille.

Émissions évitées

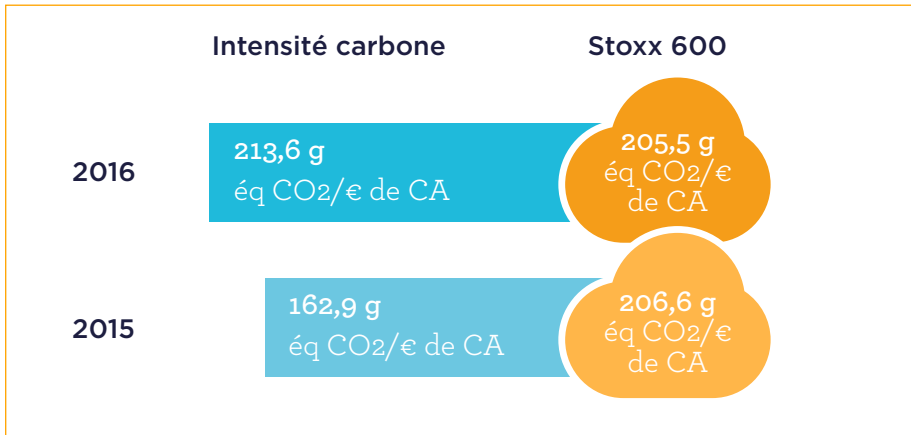
Emissions de CO₂ supplémentaires qui auraient eu lieu si l'entreprise avait gardé inchangée son intensité carbone depuis 2010.

COMPARAISON POIDS ET PART INTENSITÉ CARBONE DE CHIFFRE D'AFFAIRES DANS LE PORTEFEUILLE MAM HUMAN VALUES EN 2016



(1) Calcul réalisé par Grizzly Ri, en utilisant les données publiées pour 89 % de la capitalisation boursière du portefeuille et en appliquant différentes méthodes d'estimation : régression + interpolation linéaire et non linéaire (profil des entreprises affiné par sous-activités).

INTENSITÉ CARBONE



Intensité carbone (IC)

Émissions de CO₂ liées à l'activité d'une entreprise, rapportées à son chiffre d'affaires.

Décryptage

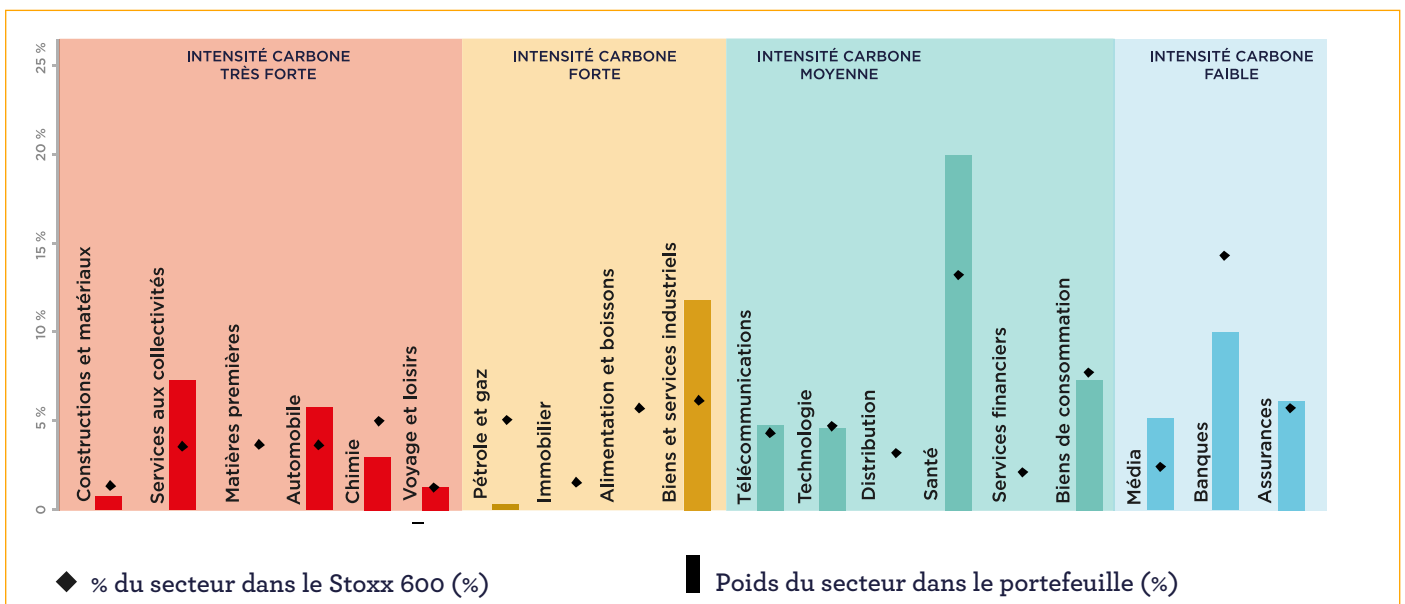
En passant de la catégorie IC « moyenne » à IC « très forte », le secteur automobile a pesé sur l'intensité carbone du portefeuille. Cela s'explique par l'ajout des émissions scope 3 aval dans la méthodologie de calcul.

Par ailleurs, l'apparition du secteur chimie et la hausse du poids de la construction dans le portefeuille en

2016 pèsent également sur l'intensité carbone.

Le portefeuille est surpondéré aux services aux collectivités ainsi qu'au secteur automobile, ce qui contribue à augmenter l'intensité carbone du portefeuille. Cet effet est nuancé par l'absence d'un autre secteur très émissif : les matières premières.

RÉPARTITION SECTORIELLE DE MAM HUMAN VALUES, EN FONCTION DE L'INTENSITÉ CARBONE (GCO2EQ PAR EURO DE CA)



LES SECTEURS EXPOSÉS AU RISQUE CARBONE

Les secteurs exposés au risque carbone dans MAM Human Values

Plus de 60 % du portefeuille est investi dans des entreprises dont le secteur d'activité présente une **intensité carbone** faible voire moyenne. Les secteurs très exposés au risque carbone représentent seulement 22% du fonds.

Si l'on affine cette analyse au niveau sectoriel, **plus de 90 % des émissions de CO2 des investissements du portefeuille proviennent de seulement deux secteurs : la construction automobile et les services aux collectivités (appelés aussi « utilities »).**

En représentant la répartition de l'intensité carbone (IC) des principaux secteurs, on voit en effet que la quasi-totalité des intensités carbone du portefeuille MAM Human Values est concentrée sur ces deux secteurs (53 % de l'IC pour l'industrie automobile et 41 % pour des

services aux collectivités). Les 6 % restants sont partagés par les autres secteurs présents dans le portefeuille.

D'autres secteurs également intensifs en carbone sont sous-pondérés dans le portefeuille par rapport à l'**indice de référence** (construction et matériaux, chimie, voyage et loisirs, pétrole et gaz), voire absents au moment de l'analyse (matières premières).

Pour évaluer le risque matériel de cette exposition sectorielle, nous allons donc nous concentrer sur les activités présentes dans le portefeuille et qui ont un impact fort sur le dérèglement climatique, et plus globalement sur le capital naturel : les services aux collectivités, l'énergie, l'automobile et la chimie. Il s'agit ensuite d'évaluer les risques et opportunités que comportent les différentes entreprises investies au sein de chacun de ces secteurs d'activité.



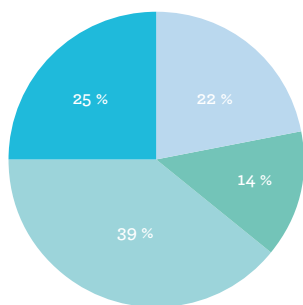
Intensité carbone (IC)

Émissions de CO2 liées à l'activité d'une entreprise, rapportées à son chiffre d'affaires.

Indice de référence (ou benchmark)

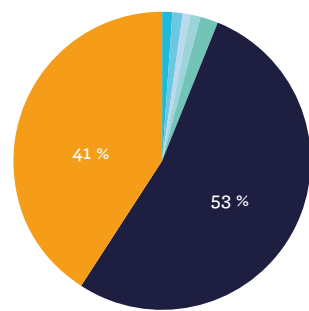
Indice boursier composé d'entreprises représentatives d'une typologie de placements, et permettant d'évaluer, par comparaison, la qualité de la gestion d'un fonds. Dans cette étude, le Stoxx Europe 600 est pris comme indice de référence.

RÉPARTITION DES INTENSITÉS CARBONE DU PORTEFEUILLE (EN %)



- **IC très forte**
(entre 450 et 1500 g eqCO₂/€)
- **IC forte**
(entre 50 et 450 g eqCO₂/€)
- **IC moyenne**
(entre 20 et 50 g eqCO₂/€)
- **IC faible**
(moins de 20 g eqCO₂/€)

RÉPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE MAM HUMAN VALUES EN FONCTION DE L'INTENSITÉ CARBONE (gCO₂éq par euro de CA)



- Automobile
- Services aux collectivités
- Chimie
- Santé
- Voyage et loisirs
- Biens et services industriels
- Télécommunications
- Autres

Services aux collectivités (« Utilities »)



Présentation

Le secteur des « Utilities » est constitué de toutes les entreprises offrant des services aux collectivités : traitement et distribution de l'eau, gestion des déchets, production et distribution de l'électricité et du gaz. Ces activités permettent de remplir des besoins sociaux fondamentaux et apportent, pour certaines entreprises, une réelle valeur ajoutée environnementale (économie circulaire, recyclage, efficacité énergétique...). Cela étant, l'intensité carbone de ces services est très forte, que ce soient par exemple les émissions de méthane issues des déchetteries ou celles liées à la production d'énergies fossiles.

C'est pourquoi, il est fondamental d'appréhender ce secteur avec une attention toute particulière : incontournable dans la production de solutions environnementales, il s'agit pour les investisseurs de sélectionner les entreprises dont la stratégie climat est en adéquation avec les objectifs de transition énergétique et écologique. Dans cette optique, l'unique mesure des émissions carbone ne permet pas d'avoir une vision globale et pertinente de l'intérêt environnemental des entreprises du secteur.

Risques liés au changement climatique

Répondre aux besoins énergétiques et hydriques, prendre en charge les déchets industriels et ménagers, apporter de nouvelles solutions environnementales aux collectivités : ces enjeux constituent des défis majeurs du XXI^{ème} siècle.

Ceux-ci se complexifient face aux tensions exercées par l'urgence climatique et une forte croissance démographique au niveau mondial. C'est le cas, par exemple, lors de périodes de canicules, avec la raréfaction de l'eau et l'augmentation des demandes en énergie (liées à la climatisation).

Au niveau des entreprises du secteur, certaines de leurs installations énergétiques sont concernées par le **Système d'échange des quotas** de l'Union Européenne.

Elles doivent donc restituer chaque année un nombre suffisant de quotas pour couvrir les émissions associées. En 2020, les émissions des secteurs couverts par le système doivent être inférieures de 21 % au niveau de 2005. En 2030, cette réduction devrait atteindre 43 %.



"Utilities"

Entreprises offrant des services aux collectivités : traitement et distribution de l'eau, gestion des déchets, production et distribution de l'électricité et du gaz.

Système d'échange des quotas

Fixation d'un plafond de droits d'émissions que les entreprises vont ensuite s'échanger sur le marché. Objectif de réduction des émissions de GES.

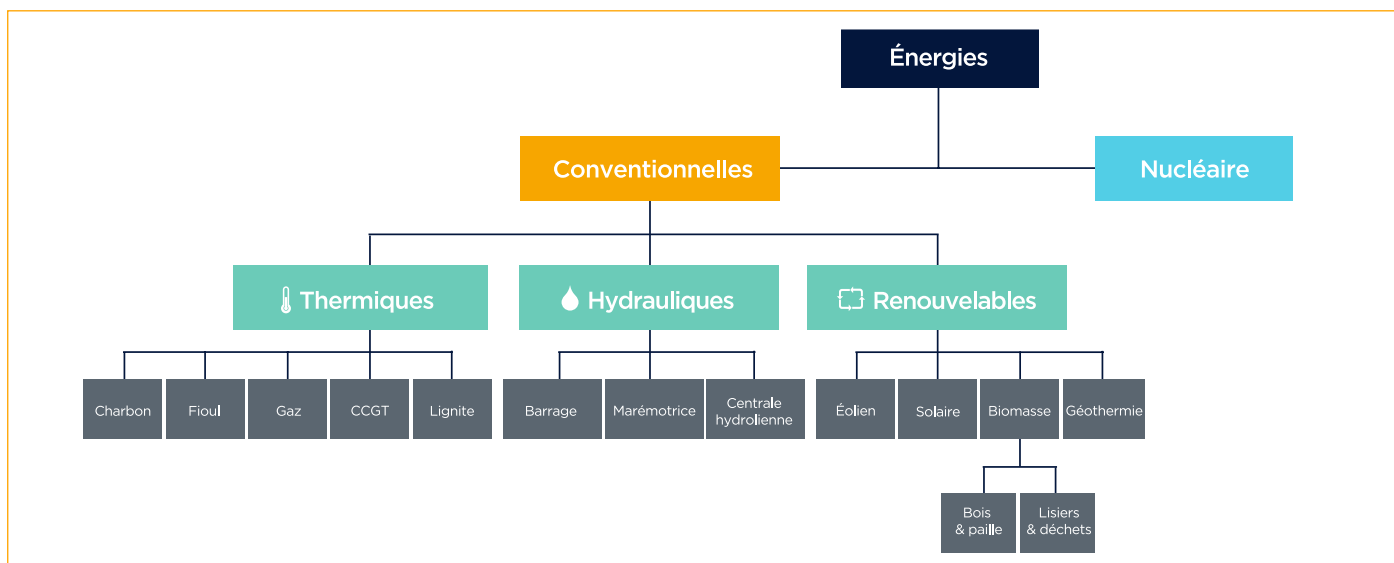


Intensité carbone du secteur



Capitalisation boursière du secteur dans le Stoxx 600

CARTOGRAPHIE DES SOURCES D'ÉNERGIES POUR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ



■ Vision 360°

Le facteur carbone moyen s'élève à 363 kg CO₂ / Mwh pour le segment « électricité et gaz » 838 960 milliers de tonnes de déchets ont été recyclées dans l'Union Européenne en 2012, soit 36,4% des déchets traités.

Dans les années à venir, les énergies renouvelables, le gaz et le nucléaire vont prendre de l'importance dans le mix énergétique.

La SDA (Sectoral decarbonization Approach) a défini une **trajectoire** cible du secteur des utilities qui montre un pic des émissions en 2011, avant une baisse constante jusqu'en 2050.

■ Entreprises du secteur

• Eau et déchets

Anglian Water Pannon, Severn Trent, Suez Environnement, Thames Water, United Utilities Group, Veolia Environnement.

• Electricité et gaz

2I Rete Gas, A2A, Acea, Alliander, CEZ, Centrica, DONG Energy, Drax Group, E.on, EANDIS, EDF, EDP-Energias de Portugal, EP Energy, EWE, Electricity Supply Board, Elenia, Elia, EnBW

Energie Baden-Württemberg, Enagas, Endesa, Enel, Enexis, Engie, Entega, Eurogrid, Fortum, Gas Natural, Gas Networks Ireland, Hera, Iberdrola, Linea Group Holding, Madrilena Red de Gas, National Grid, Nederlandse Gasunie, RW.

■ Entreprises présentes dans le portefeuille

Veolia Environnement

Suez (dans les « Top 3 performers » du classement sectoriel de **Vigeo**)

Engie

Enagas (dans les « Top 3 performers » du classement sectoriel de **Vigeo**).



■ Trajectoire

Evolution préconisée de l'intensité

carbone, calculée sur la base du scénario 2°C retenu par la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

L'approche de décarbonisation par secteur (SDA) décline ce scénario central, en objectifs de réduction des émissions pour chaque secteur d'activités. Elle permet de mesurer la performance d'un portefeuille sans biais sectoriel.

■ Vigeo

Agence française d'analyse des entreprises, réalise des analyses RSE et des notations extra-financières.

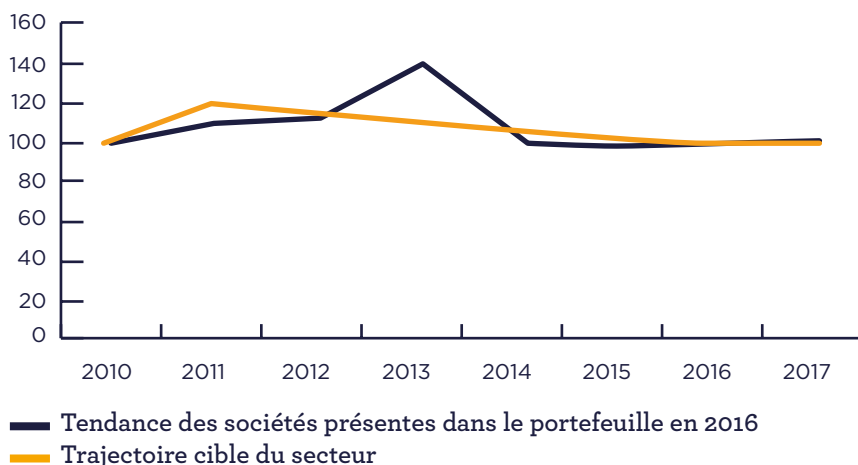
■ Scénario 2°

Pour éviter les impacts les plus extrêmes du changement climatique, les parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ont fixé une hausse maximale des températures de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels, d'ici 2100.

■ Prix carbone

Tarification du carbone afin d'inciter les acteurs à s'engager vers une économie bas carbone.

TENDANCES DE L'INTENSITÉ CARBONE DU SECTEUR DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS



Malgré une intensité carbone du chiffre d'affaires du portefeuille dans le secteur des utilities supérieure à la trajectoire cible en 2013, celle-ci s'inscrit par la suite dans sa trajectoire théorique.

Cela s'explique par l'amélioration de l'intensité carbone des entreprises présentes en portefeuille fin 2016, rejoignant ainsi la trajectoire du **scénario 2°C**, particulièrement depuis 2014.

Source : Eurostat - Base 100 EN 2010

| | |
|--|---|
| Gouvernance et Stratégie Climat | Projet de création d'un comité d'experts de la transition climatique, directement consultable par la Direction Générale |
| Atténuation des risques de transition | Fixation d'un prix carbone interne en 2016 Mobilisation pour le renforcement du prix du carbone (Banque Mondiale, « Put a price on carbon ») |
| Atténuation des risques physiques | Développement de l'économie circulaire La solution Aquadvanced Assainissement permet de limiter les risques d'inondation, de maîtriser la qualité des rejets dans les milieux naturels et propose une gestion optimisée des consommations d'eau des agriculteurs |
| Solutions environnementales | Solutions bas carbone Economie circulaire Smart water (gestion intelligente de l'eau) |
| Points de vigilance | Résilience des ressources en eau |
| Performance | Emissions évitées en 2014 : 8,9 millions de tonnes de GES 800 millions de m ³ d'eaux usées traitées et réutilisées en 2014 Taux de rendement des réseaux de distribution d'eau potable : 76,82% Valorisation des déchets : 10,38 millions de tonnes |
| Engagements chiffrés | Réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du périmètre d'activité en 2030. Cumuler, entre 2015 et 2020, 60 millions de tonnes éq CO ₂ d'émissions évitées chez les clients. 882 millions de m ³ d'eaux usées traitées réutilisées 3,9 millions de tonnes de matières premières secondaires remises sur le marché Augmenter de 10 % la production d'énergies renouvelables d'ici 2020 |
| Evaluation CDP | « A List » des entreprises les plus investies dans la lutte contre le changement climatique |

| | |
|--|---|
| Gouvernance et Stratégie Climat | Le groupe a créé une « taskforce » Stratégie & Climat sous la responsabilité de Patrick Labat (membre du comité exécutif, Vice-président exécutif de la Zone Europe) Missions : « contribuer à la transition bas carbone et à l'adaptation au changement climatique » Priorités : - Recyclage des plastiques - Gestion du méthane (fortement émetteur) |
| Atténuation des risques de transition | Fixation d'un prix carbone interne de près de 30 euros par tonne de CO ₂ à horizon 2030, intégré aux critères d'évaluation des nouveaux projets. |
| Atténuation des risques physiques | Favorise l'économie circulaire Développement d'un indicateur d'empreinte eau « Water Impact Index » qui permet aux décideurs de mieux gérer et utiliser l'eau |
| Solutions environnementales | Economie circulaire (valorisation des plastiques) Smart metering / smart city |
| Points de vigilance | Activité la plus émettrice de CO ₂ au sein de groupe : prestations de services énergétiques (presque 20% du chiffre d'affaires du groupe) |
| Performance | Taux de valorisation des déchets : 66 % Taux de rendement des réseaux d'eau potable : 73,4 % Emissions réduites en 2015-2016 : 29,4 millions de tonnes de CO ₂ Emissions évitées en 2015-2016 : 12,4 millions de tonnes de CO ₂ Mix énergétique : 16,3 millions de MWh d'énergie renouvelable (30 % de la production énergétique) |
| Engagements chiffrés | Cumuler entre 2015 et 2020 100 millions de tonnes éq CO ₂ d'émissions réduites et 50 millions de tonnes éq CO ₂ d'émissions évitées chez les clients. Capter 60 % des émissions de méthane issues des déchetteries du groupe en 2020 |
| Evaluation CDP | « A List » des entreprises les plus investies dans la lutte contre le changement climatique |

| | |
|--|---|
| Gouvernance et Stratégie Climat | Ambition : « être le leader de la transition énergétique dans le monde » 2016, lancement d'un plan de transformation sur 3 ans Emission d'une obligation verte en 2014 (2,5 milliards d'euros) pour financer des projets de développement dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la préservation des ressources naturelles Priorités : activités peu émettrices de CO ₂ , solutions intégrées, activités non exposées aux prix des commodités Programme d'investissement d'1 milliard d'euros entre 2016 et 2018 dans les technologies innovantes et digitales |
| Atténuation des risques de transition | 2016, participation de G. Mestrallet à une mission de réflexion sur l'instauration d'un prix carbone : il a été proposé d'instaurer un corridor de prix, avec un plancher de 20 à 30 euros par tonne en 2020 évoluant de 5 à 10 % par an pour atteindre 50 euros en 2030, et un plafond de 50 euros en 2020 évoluant au même rythme. |
| Atténuation des risques physiques | Digitalisation des solutions énergétiques |
| Solutions environnementales | Solutions clients intégrées - Appels à projets pour le développement de solutions innovantes en matière de bâtiments intelligents et « smart city » |
| Zone d'amélioration | Continuer l'effort fait dans l'amélioration de l'efficacité énergétique |
| Performance | Capacités de production électrique installées : 112,7 gigawatts (19,5 % en énergies renouvelables) Capacités de production électrique en cours de construction : 5,2 gigawatts (29 % en énergies renouvelables) Part des énergies à faible émission de CO ₂ dans le mix énergétique : 86 % (part résiduelle de charbon : 9 %) Taux d'émission par kWh du parc mondial de production d'électricité inférieur de 20 % à la moyenne mondiale |
| Engagements chiffrés | Le groupe ne développera plus de nouveaux projets de production d'électricité au charbon et accroîtra de façon accélérée son portefeuille de production à base d'électricité renouvelable 25 % de capacités renouvelables dans le parc de production en 2020 20 % de CO ₂ par kilowattheure de production d'électricité et de chaleur associée en 2020 par rapport à 2012 90 % de l'EBITDA issus d'activités peu émettrices de CO ₂ en 2018 |
| Evaluation CDP | « A List » des entreprises les plus investies dans la lutte contre le changement climatique |

| | |
|--|---|
| Gouvernance et Stratégie Climat | Lancement d'un programme d'efficacité énergétique 2015-2017 (investissement de 8,7 millions d'euros) : - Réduction des pertes du réseau (méthane) - Gestion de la consommation interne - Production d'électricité issue de sources renouvelables Suivi de l'empreinte carbone du groupe via la norme ISO 14064 Engagement de réduction des émissions intégré à la structuration de la rémunération variable des dirigeants Implémentation d'une stratégie sur les échanges de droits d'émissions (réserve de quotas couvrant les émissions jusqu'à 2018 ; achat de droits jusqu'à 2020) |
| Atténuation des risques de transition | Près de la moitié des émissions du groupe sont incluses dans le système d'échange des quotas de l'UE. 2015, fixation d'un prix carbone interne 2016, compensation carbone volontaire |
| Atténuation des risques physiques | Programme 2016 d'efficacité énergétique Développement d'un outil de détection des émissions fugitives permettant une réduction des émissions de méthane, système de multi-détections : feu, flammes, gaz |
| Solutions environnementales | Promotion de l'utilisation du Gaz Naturel Liquéfié (GNL) comme énergie fossile la moins polluante : carburant alternatif notamment pour le transport maritime et les véhicules lourds |
| Zone d'amélioration | Baisse des émissions de sa principale source : consommation du gaz naturel dans les turbocompresseurs |
| Performance | Forte baisse des émissions de CO ₂ : 2015, réduction de l'empreinte carbone de 47 % (scopes 1 et 2) par rapport à 2014 Réduction de 94 % des émissions issues du torchage (« flaring ») |
| Engagements chiffrés | Réduire de 30 % les émissions de CO ₂ sur la période 2016-2018, comparées à 2013-2015 Atteindre 35 % de la consommation électrique issue d'énergie propre en 2020 |
| Evaluation CDP | « B List » des entreprises ayant mis en place une politique de gestion du changement climatique. |

ÉNERGIE



Présentation

Le secteur de l'énergie regroupe les entreprises qui explorent, extraient, raffinent, entreposent, transportent et vendent des produits pétroliers et gaziers. On note une forte intégration verticale dans ces activités. C'est un marché très sensible aux variations de l'offre et de la demande et qui manque de transparence.

Suite à la chute continue du cours du pétrole depuis 2014 et aux répercussions de la COP 21, on assiste à une réorganisation nécessaire de l'industrie, en quête d'un nouveau modèle économique. La demande pétrolière est présente dans la majorité des secteurs tels

que les transports, l'habitat, l'agriculture et la production de biens de consommation lorsqu'il s'agit du pétrole.

Cependant, l'extraction et le raffinage du pétrole consomment d'importantes quantités d'eau et la combustion d'énergie fossile est à l'origine de la majorité des émissions mondiales de CO₂.

Dès lors, les enjeux sont la gestion et le traitement de l'eau, ainsi que la réduction des émissions carbone. La politique de gestion des risques dans ce secteur et les bonnes pratiques qui y sont développée, sont primordiales à analyser pour mettre en perspective leur empreinte carbone et la qualité des choix d'investissement.



Torchage (« flaring »)

Action de brûler des rejets de gaz naturel liés à l'exploitation du pétrole et du gaz naturel. Le torchage engendre une perte de ressource énergétique et d'importantes émissions de CO₂.

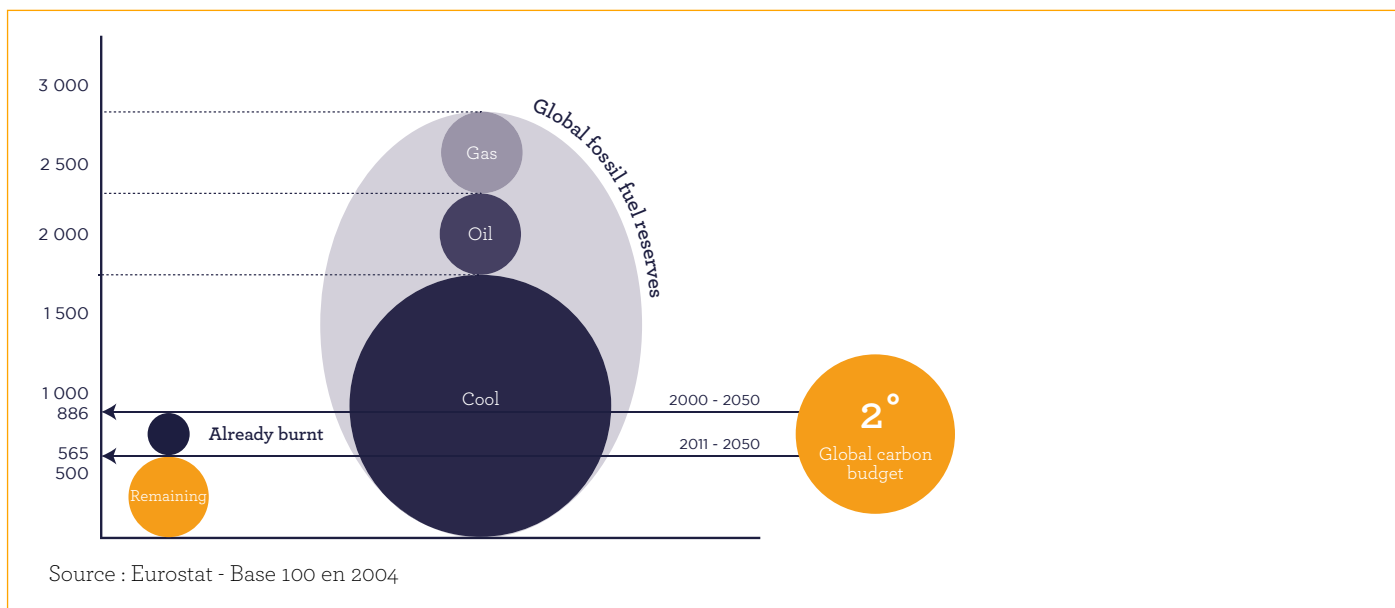


Intensité carbone du secteur



Capitalisation boursière du secteur

COMPARAISON DU BUDGET CARBONE GLOBAL 2° AVEC LES POTENTIELLES ÉMISSIONS DE CO₂ ISSUES DES RÉSERVES D'ÉNERGIES FOSSILES



Risques liés au changement climatique

Les installations relèvent d'investissements de long terme et leur positionnement est sensible aux conditions climatiques. De ce fait, de nombreux risques physiques existent : inondation, sécheresse, tempête, montée du niveau de la mer, etc. S'ajoutent par ailleurs les risques de transition.

Le secteur étant fortement émetteur en CO₂, une évolution réglementaire telle que la mise en place d'une taxe carbone,

ou la création de nouveaux marchés des quotas d'émissions dans le monde, peut avoir un impact considérable sur la viabilité économique de certaines activités ou installations.

C'est le concept des « **stranded assets** » qui a récemment pris de l'ampleur au sein de la communauté d'investisseurs. La valorisation des entreprises du secteur dépend en effet fortement des réserves d'énergie fossile présentes dans les sous-sols dont elles gèrent l'exploitation.

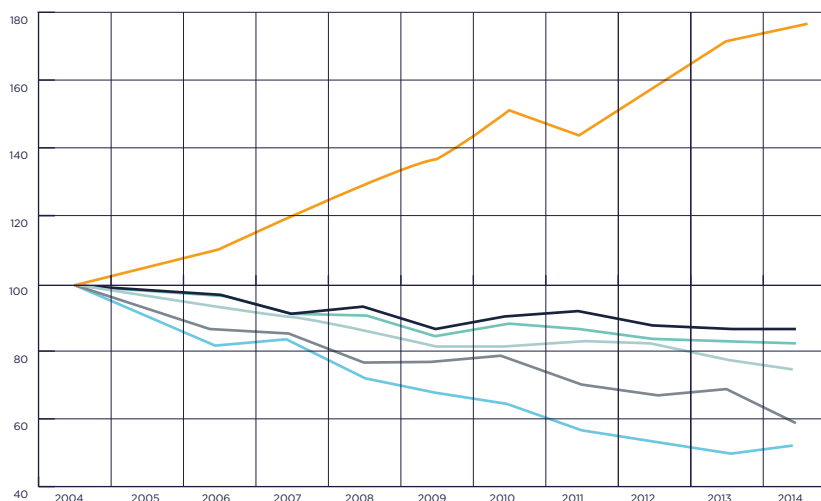


« Stranded assets » ou (« actifs bloqués »)

Hypothèse selon laquelle les actifs de l'industrie

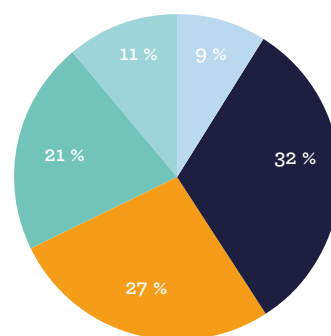
fossile risquent de subir une forte dévalorisation, dans l'optique du scénario 2°. Afin de limiter le réchauffement climatique à cette augmentation de 2 degrés, il a en effet été estimé que plus des deux tiers des réserves d'énergie fossile ne devaient pas être extraites des sous-sols. Dès lors, les énergéticiens détenant les stocks fossiles les plus importants seraient lourdement impactés dans la pérennité de leur modèle économique.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE PRIMAIRE



Source : Eurostat - Base 100 EN 2010

PART DES DIFFÉRENTES SOURCES D'ÉNERGIE DANS LA CONSOMMATION TOTALE MONDIALE EN 2016



- Pétrole
- Charbon
- Gaz
- Biomasse
- Électricité

Source: Enerdata

■ Vision 360° :

En 2012, 80 % des émissions de CO₂ provenaient de la combustion d'énergies fossiles dans le monde.

Stabilisation des émissions de CO₂ dans ce secteur au cours des deux dernières années. D'ici 2035, la consommation d'énergie aura augmenté de 35%, ce qui entraînera une augmentation de la consommation d'eau de 85 %.

La **SDA** (Sectoral Decarbonization Approach) a défini une trajectoire cible du secteur de l'énergie qui montre une progression des émissions jusqu'à 2016, puis une baisse constante jusqu'en 2050.

■ Entreprises du secteur

• Exploration et production :

Cairn Energy, Lundin Petroleum
Ophir Energy, Premier Oil, Tullow Oil

• Raffinerie et marketing : Neste

• Entreprises de pétrole et gaz

intégrées : BP, ENI, Galp Energia, Omy, Repsol, Royal Dutch Shella, Statoil, Total

■ Entreprises présentes

dans le portefeuille

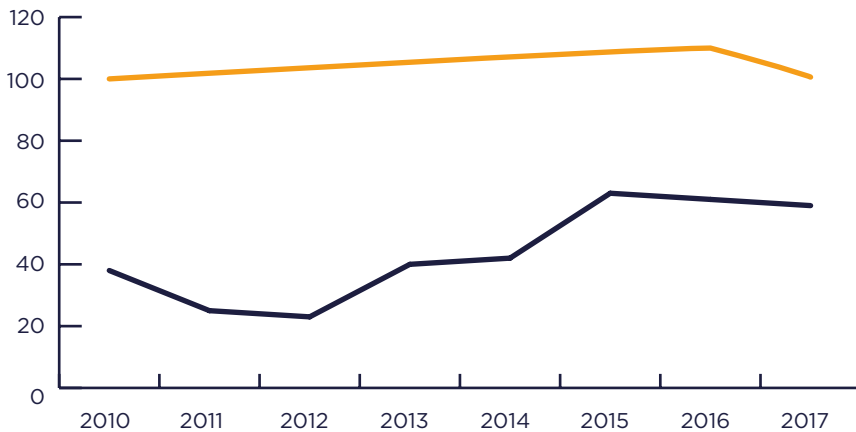
Statoil



■ SDA

Sectorial
Decarbonization
Approach.

TENDANCE DE L'INTENSITÉ CARBONE DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE



— Tendance des sociétés présentes dans le portefeuille en 2016
— Trajectoire cible du secteur

Le parcours de l'énergéticien présent dans le portefeuille au 31/12/2016 devance la trajectoire cible du secteur en matière d'intensité carbone du chiffre d'affaires.

Cela signifie que le groupe Statoil semble avoir intégré certaines contraintes du scénario 2° dès 2010.

Source : Eurostat - Base 100 EN 2010

| | |
|--|--|
| Gouvernance et Stratégie Climat | <p>Une stratégie bas carbone a été mise en place avec des objectifs chiffrés</p> <p>Réduction du torchage (« flaring »)</p> <p>Les Perspectives Energétiques 2016 se composent de 3 scénarios (reposant sur différentes hypothèses) allant jusqu'en 2040</p> <p>De nombreux engagements ont été pris pour respecter l'accord climat de la COP21 : Initiative Climat Pétrole & Gaz, Conseil d'affaire mondial pour le développement durable</p> |
| Atténuation des risques de transition | <p>Présence d'un prix interne du carbone d'un minimum de 50\$/t (concerne les projets internationaux)</p> <p>Il existe une planification de scénarios et de stress tests de projets</p> |
| Atténuation des risques physiques | Des initiatives sont prises pour améliorer l'efficacité énergétique |
| Solutions environnementales | <p>Développement de solutions bas carbone et des énergies renouvelables</p> <p>Initiatives pour améliorer l'efficacité énergétique offerte (réduction des émissions)</p> |
| Points de vigilance | Le pétrole et les gaz conventionnels |
| Performance | <p>1,15k (milliers de tonnes métriques) de déchets ont été recyclés en 2016</p> <p>423GWh d'énergies renouvelables ont été fournis en 2016</p> <p>Réduction de 5,5 % des émissions de gaz à effet de serre entre 2015 et 2016</p> |
| Engagements chiffrés | <p>Objectif de réduction de 3M de tonnes par an des émissions de CO₂ d'ici 2030 (vs 2017)</p> <p>Proposition de nouvelles solutions énergétiques : attribuer 25 % des fonds de recherche d'ici 2020</p> <p>Elimination de la combustion (« routine flaring ») d'ici 2030</p> <p>Intensité carbone de 8kg par boe1 d'ici 2030</p> |
| Evaluation CDP | Pas dans le Carbon Disclosure Project |

AUTOMOBILE



Présentation

Le secteur automobile peut se décomposer de la façon suivante : les constructeurs de voitures et de camions, les équipementiers et les fabricants de pneus. Ces activités sont essentielles pour l'ensemble de l'économie puisqu'elles créent une demande dans les industries en amont, telles que l'acier et les textiles, et participent en aval au développement de services de mobilité et aux TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) avec le développement de la digitalisation ; entraînant ainsi un effet multiplicateur. Cette année, l'intégration du scope 3 pour le secteur automobile permet de prendre en compte l'ensemble des émissions indirectes liées à l'utilisation des véhicules. Ces émissions sont non négligeables : en 2016 on estime qu'elles représentent

4 fois celles des scopes 1 et 2. Face à la forte contribution de cette activité aux émissions de CO₂ et aux opportunités d'innovation environnementale qui en découlent, l'analyse du secteur automobile est incontournable.

Risques liés au changement climatique

Une forte interdépendance existe entre le secteur automobile et les fournisseurs de matières premières comme l'acier, le caoutchouc ou encore le gaz naturel. De plus, des événements tels que les tensions géopolitiques ou les grèves ont un impact sur le secteur. Les risques physiques liés au changement climatique sont à prendre en considération dans ce domaine : pénurie d'eau, précipitations extrêmes, etc.



Part des véhicules électriques et hybrides rechargeables dans les ventes de voitures en France

Représentant 1,4 % en 2016, le cabinet Xerfi estime que les ventes dépasseront 7 % du marché français d'ici 2020.

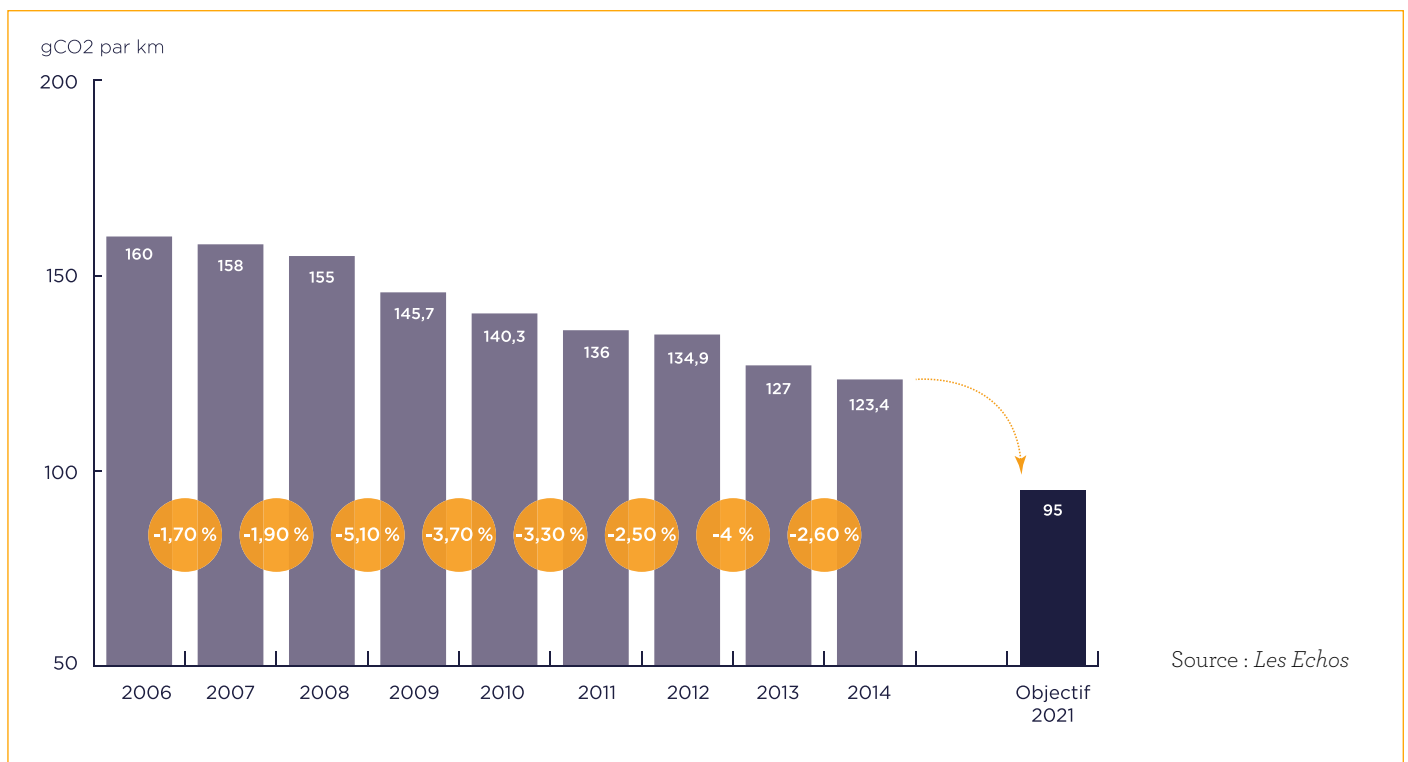
706,8 g
gCO₂ éq/€

Intensité carbone du secteur

3,15 %

Capitalisation boursière du secteur du Stoxx 600

BAISSE DES ÉMISSIONS DE CO₂ DES VOITURES NEUVES EN EUROPE (gCO₂ par km et variation %)



Le secteur automobile est aussi exposé à un cadre législatif de plus en plus exigeant, engendrant des risques de transition pour les entreprises n'ayant pas anticipé ces nouvelles exigences environnementales. Ainsi, différentes réglementations européennes existantes ou en cours de réflexion doivent être intégrées à l'analyse de la pérennité de l'offre, et donc du modèle économique des entreprises du secteur : la limitation des émissions de CO₂ des véhicules particuliers (seuil fixé à 130g/km en 2015 et 95g/km en 2020), la taxe carbone ou les quotas d'émissions.

■ Vision 360°

Les transports représentent 21% des émissions de gaz à effet de serre dans l'Union Européenne.

En France, on estime que le nombre de voitures connectées va doubler entre 2016 (400 000) et 2017.

La SDA (Sectoral Decarbonization Approach) a défini une trajectoire cible du secteur automobile qui montre une diminution constante des émissions à partir de 2010.

■ Entreprises du secteur

• Fabrique de voitures :

BMW, Daimler, Fiat, Renault, PSA, Volkswagen

• Équipement :

Faurecia, GKN, Rheinmetall, Valeo

• Fabrique de camions :

Man, Scania, Volvo

• Pneus :

Continental, Nokian, Michelin, Pirelli & Co

■ Entreprises présentes dans le portefeuille

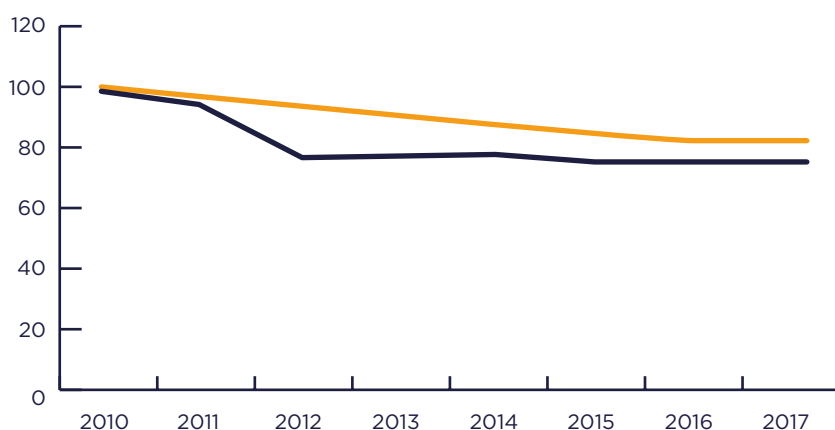
Daimler
Michelin
Peugeot



■ Biomasse

Ensemble de la matière organique utilisable comme source d'énergie. Peu émettrice de GES.

TENDANCE DE L'INTENSITÉ CARBONE DU SECTEUR AUTOMOBILE



■ Tendance des sociétés présentes dans le portefeuille en 2016
■ Trajectoire cible du secteur

Source : Eurostat - Base 100 EN 2004

La tendance historique des sociétés présentes dans le portefeuille indique une baisse significative de leur intensité carbone, principalement entre 2010 et 2012.

Les entreprises semblent donc avoir pris en compte les contraintes du scénario 2° et affichent une intensité carbone en ligne avec la trajectoire cible.

| | |
|---------------------------------------|---|
| Gouvernance et Stratégie Climat | Système de gestion environnementale avec comme principaux champs d'action : production et démarche technologique eco-friendly, transparence dans le reporting Système d'analyse des risques environnementaux (émissions, eau, déchets) Principe du « Design for Environment », il s'agit de l'amélioration de la performance environnementale |
| Atténuation des risques de transition | Réglementation européenne sur les émissions de CO ₂ des véhicules particuliers (objectif en 2015: 130g/km) : 123g/km en 2016 |
| Atténuation des risques physiques | Mise en place de méthodes de production avec efficacité énergétique, carburant renouvelable et bas carbone |
| Solutions environnementales | Services, produits et informations orientés écologie/efficacité énergétique pour les clients |
| Points de vigilance | L'essentiel des émissions provient de l'utilisation des véhicules (phase d'usage : 80 % des émissions de CO ₂ eq de l'empreinte carbone du véhicule) |
| Performance | 1 122 milliers de tonnes de déchets ont été recyclés en 2016 Réduction de 12,2 % (vs 2012) des émissions de CO ₂ pour les modèles Mercedes Benz |
| Engagements chiffrés | Objectif de réduction des émissions de CO ₂ de 20 % d'ici 2020 (vs 1994) Réduction des émissions de CO ₂ des véhicules légers commerciaux de plus de 10 % en 2018 (vs 2014 : 193g/km) |
| Evaluation CDP | Pas dans le Carbon Disclosure Project |

| | |
|---------------------------------------|--|
| Gouvernance et Stratégie Climat | Engagement dans l'économie circulaire avec la stratégie des « 4R » : Réduire, Réutiliser, Recycler, Renouveler Michelin sites Environmental Footprint (MEF) : il s'agit de la mesure de l'impact environnemental des sites industriels/de recherche |
| Atténuation des risques de transition | Utilisation d'un prix carbone en interne depuis janvier 2016 pour les projets d'investissement. Michelin a rejoint en mai 2015 le « Carbon Pricing Leadership Coalition » de la Banque Mondiale afin de plaider pour l'instauration de mécanismes de tarification carbone partout dans le monde |
| Atténuation des risques physiques | Engagement dans l'économie circulaire Réduction de la dépendance au pétrole en développant des matériaux issus de la biomasse |
| Solutions environnementales | Le pneu connecté permet d'optimiser l'exploitation des flottes et une meilleure préservation de l'environnement Eco-fonctionnalité, Michelin gère la sélection, le montage, la maintenance, l'assistance, le rechapage et le recyclage en fin de vie |
| Points de vigilance | |
| Performance | Utilisation d'énergies renouvelables en 2016 : 16,881MWh - 13,5 % de consommation d'énergie entre 2010 et 2016 - 20,1 % d'émissions de COV entre 2010 et 2016 |
| Engagements chiffrés | Objectif de réduction de l'empreinte carbone de l'utilisation des pneus de 20 % entre 2010 et 2030 Réduire le MEF de 50 % en 2020 (vs 2005), on en est à 43 % en 2016 |
| Evaluation CDP | « A List » des entreprises les plus investies dans la lutte contre le changement climatique |

| | |
|--|---|
| Gouvernance et Stratégie Climat | La politique de protection de l'environnement regroupe 5 points : la performance énergétique et empreinte carbone, les rejets et nuisances industriels, les déchets et cycles des matériaux, l'eau et la biodiversité Suivi de l'empreinte carbone d'un véhicule Engagements en faveur de la recyclabilité Plan d'action pour optimiser les consommations énergétiques d'ici 2020 Prise en compte des impacts environnementaux dans le processus d'innovation |
| Atténuation des risques de transition | Marché des quotas d'émissions de GES Réglementation européenne sur les émissions de CO ₂ des véhicules particuliers (objectif en 2015 : 130g/km) : 102,4g/km en 2016 (leader européen) |
| Atténuation des risques physiques | Intégration de matériaux verts ou recyclés |
| Solutions environnementales | Développement de moteurs compatibles avec des biocarburants Offres d'auto-partage, de services connectés, de location, de gestion et partage de flotte |
| Points de vigilance | L'essentiel des émissions provient de l'utilisation des véhicules (phase d'usage : 80 % des émissions de CO ₂ eq de l'empreinte carbone du véhicule) |
| Performance | Baisse de 35g de CO ₂ /km depuis 2008 |
| Engagements chiffrés | PSA souhaite commercialiser plus de 60 % de véhicules émettant moins de 100g de CO ₂ /km d'ici 2020 (en 2016, on se situait à 42 %) |
| Evaluation CDP | « A List » des entreprises les plus investies dans la lutte contre le changement climatique |

CHIMIE



Présentation

Les activités présentes dans le secteur de la chimie se répartissent en trois branches : les produits chimiques de base, les produits spécialisés et ceux vendus au consommateur final. Il s'agit principalement de la conversion de matériaux bruts tels que le pétrole, le gaz naturel, l'air ou encore des minerais, en des produits à valeur ajoutée qui seront utilisés dans divers domaines : agriculture, bâtiment, automobile... L'une des principales caractéristiques de cette industrie est son intensité en énergie et particulièrement en pétrole. Comme pour le secteur de l'énergie, cette dépendance au pétrole va induire une importante consommation d'eau et de fortes émissions de CO₂ en aval. Cependant, leur analyse n'est pas suffisante pour comprendre l'impact environnemental du secteur. Il est essentiel de prendre en compte les retombées environnementales de l'utilisation de ces produits chimiques, aussi bien négatives que positives (**chimie durable** : recyclage, isolation, piles à combustibles, etc).

Risques liés au changement climatique

La chimie étant l'une des industries les

plus intensives en énergie, l'ensemble des risques physiques du secteur énergétique sont applicables ici. Concernant les risques de transition, une importante réglementation a été mise en place depuis 10 ans : REACH (Enregistrement, Evaluation et Autorisation des produits Chimiques). L'engagement du secteur de la chimie s'est renforcé avec la COP21 en 2015, l'Union des Industries Chimiques (UIC) a pris de nouveaux engagements : +12 % d'efficacité énergétique et -13 % d'émissions de GES entre 2012 et 2025.

Vision 360°

Dans l'Union européenne, l'industrie de la chimie représente 20 % de la consommation énergétique industrielle.

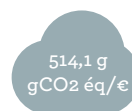
Au niveau mondial, l'industrie de la chimie s'élève à 3 534 milliards d'euros. Selon une étude de « Pike Research » la chimie verte devrait passer de 2,8 milliards de dollars en 2011 à 100 milliards en 2020.

La SDA (Sectoral Decarbonization Approach) a défini une trajectoire cible du secteur chimie qui montre une stabilisation de l'intensité carbone entre 2013 et 2015, pour ensuite entamer une période de forte baisse.



Chimie verte ou durable

Réduction de l'usage des substances dangereuses pour la santé et l'environnement dans les procédés et les produits de la chimie.

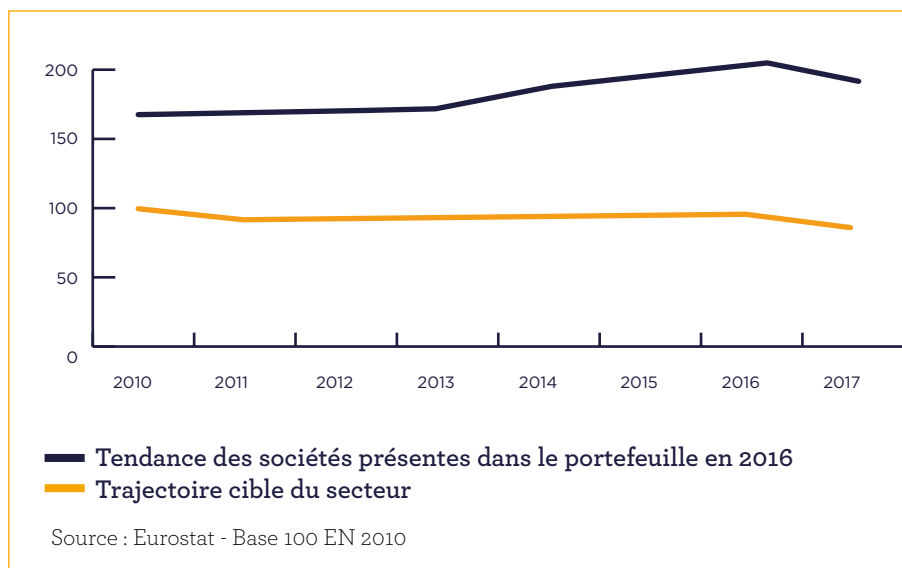


Intensité carbone du secteur



Capitalisation boursière du secteur du Stoxx 600

TENDANCE DE L'INTENSITÉ CARBONE DU SECTEUR CHIMIE



Sur la période analysée, l'évolution de l'intensité carbone du secteur de la chimie dans le portefeuille est supérieure à la trajectoire cible. On remarque tout de même une baisse en 2016 qui s'est poursuivie en 2017. Il faut cependant être vigilant dans l'interprétation de cette tendance, dans la mesure où un seul investissement a été réalisé dans ce secteur : Air Liquide. Cela signifie que cette entreprise présente une intensité carbone supérieure à son secteur et que sa trajectoire a entamé une baisse en 2016, tout comme la trajectoire cible de son secteur.

Entreprises du secteur

Arkema, Air Liquide, Akzo Nobel, BASF, Clariant, Croda International PLC, Elementis, EMS-Chemie, Evonik Industries, Fuchs Petrolub, Hexpol, Johnson Matthey, K + S, Koninklijke DSM, Lanxess, Lind, SPCM, Solvay, Symrise, Syngenta, Umicore, Victrex, Yara

Entreprises présentes dans le portefeuille

Air Liquide



Valorisation du biogaz/CO2

Exploitation du potentiel énergétique de la matière organique.

PRODUCTION DE PRODUITS CHIMIQUES DANS L'UNION EUROPÉENNE



| | |
|---------------------------------------|--|
| Gouvernance et Stratégie Climat | Un programme de développement durable a été lancé en 2016, il se compose des actions suivantes : contribuer à des industries et transports plus propres, produire et acheter propre, développer l'engagement local Programmes de recherche et de développement de nouvelles technologies (dans le but d'améliorer l'efficacité énergétique) |
| Atténuation des risques de transition | Marché des quotas d'émissions de CO ₂ |
| Atténuation des risques physiques | Amélioration de l'efficacité énergétique de la production |
| Solutions environnementales | Des initiatives en faveur de l'économie circulaire ont été mises en place telles que la valorisation du biogaz , la capture et valorisation du CO ₂ L'engagement « Blue Hydrogen » permet le développement de la production d'hydrogène décarboné Méthodologie pour mesurer les émissions évitées par les clients Contribuer à des industries plus propres afin de réduire les émissions des clients : oxycombustion à haute température, béton durable |
| Points de vigilance | Activité la plus émettrice de GES : unités de séparation d'air (42% du bilan carbone) |
| Performance | 15,9MtCO ₂ eq d'émissions évitées en 2016 Utilisation d'énergie renouvelable en 2016: 6 238,460MWh |
| Engagements chiffrés | Pas d'objectif chiffré |
| Evaluation CDP | B-List |

LES ACTIVITÉS FAVORISANT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS MAM HUMAN VALUES

I LA "VILLE DURABLE" OU "SMART CITY"



Selon l'OMS, d'ici 2030 six personnes sur dix vivront en milieu urbain. **Les villes sont à l'origine de 70 % des émissions de gaz à effet de serre et consomment près de 70 % de l'énergie mondiale.** D'où un besoin urgent de repenser la gestion environnementale et sociale des métropoles, sous l'angle de leur durabilité.

Créé dans le cadre de l'Organisation des Nations-Unies (ONU), le terme « ville durable » intègre les notions de mobilité urbaine, logement durable, énergie propre, gestion des déchets et technologies de l'information et de la communication (TIC).

Pour parler de ville durable ou intelligente, un certain nombre de critères

sont nécessaires, par exemple un système énergétique plus propre ou une gestion plus efficace de l'eau. Le cabinet « Grand View Research » estime que le marché des « smart cities » pourrait représenter 1,4 trillion de dollars en 2020. La transformation se fera avec le développement de capteurs et d'outils de gestion ; elle se passera principalement au cœur des bâtiments.

| Entreprise | Secteur d'activité |
|--------------------|---------------------------------------|
| Engie | Services aux collectivités |
| Suez | Services aux collectivités |
| Schneider Electric | Composants et équipements électriques |
| Veolia | Services aux collectivités |

I L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ET DES PROCESSUS INDUSTRIELS



Le bâtiment, premier consommateur d'énergie au sein de l'Union européenne, absorbe 40 % de la production totale d'énergie. Etant donné le poids des émissions du secteur, sa réduction est un enjeu majeur de la lutte contre le réchauffement climatique.

Plusieurs directives européennes ont été mises en place ainsi que le label énergie-carbone (label E+C-) lancé en novembre 2016, qui permet l'intégration de l'empreinte carbone à l'évaluation des bâtiments. Le but est d'expérimenter la future réglementation thermique 2020 mais aussi de généraliser les bâtiments à énergie positive. Des partenariats se créent afin d'optimiser l'efficacité énergétique.

Citons enfin le développement du bâtiment intelligent dont l'objectif est d'in-

tégrer des services, au-delà de l'énergie, aux bâtiments. Autre point clé pour y parvenir : la mutualisation des infrastructures. Celle-ci permettrait des économies d'énergie approximant les 20 %.

L'Agence Internationale de l'Energie estime que les politiques en matière d'efficacité énergétique pourraient représenter près de 70 % de la réduction énergétique nécessaire pour que le monde atteigne ses objectifs environnementaux en 2040.

| Entreprise | Secteur d'activité |
|--------------------|---------------------------------------|
| Air Liquide | Chimie |
| Legrand | Composants et équipements électriques |
| Schneider Electric | Composants et équipements électriques |

I L'ALIMENTATION DURABLE



Depuis 1960, l'alimentation en volume n'a cessé d'augmenter de 1,1 % par an. De plus, **l'alimentation représente environ un cinquième de l'empreinte carbone d'un Français.**

La combinaison de la croissance de la demande et de sa part d'émission appelle à une réflexion sur les comportements alimentaires à adopter par les individus, ainsi que sur l'offre des produits de consommation à développer par les entreprises, afin de lutter contre le changement climatique.

Cette problématique est étroitement liée à celle de la ville intelligente, qui apporterait une part de la réponse concernant la distance production-consommation, l'optimisation des espaces de cultures, etc.

| Entreprise | Secteur d'activité |
|------------|--|
| CHR Hanser | Alimentation |
| Elior | Hôtellerie, biens et services de loisirs |

I LA "MOBILITÉ DURABLE"



Alors que le transport concentre 93 % de la consommation d'énergie finale des produits pétroliers, ce secteur reste en fort développement. Au cours des 15 dernières années, ses émissions de CO₂ ont augmenté de 28 % et le parc automobile mondial devrait tripler d'ici 2050. L'investissement dans des technologies et des services innovants, plus respectueux de l'environnement, est donc primordial.

« L'éco mobilité » désigne les modes de transports non-motorisés ou motorisés mais n'émettant pas de CO₂ et qui permettent une réduction de l'impact environnemental. Ce terme regroupe

la mobilité active telle que le vélo, les transports collectifs et les transports partagés.

Le développement de sa pratique est essentiel si l'on souhaite agir sur les émissions des transports et atteindre l'objectif du Grenelle de l'environnement qui vise une réduction de 20 % les émissions de CO₂ d'ici 2020.

| Entreprise | Secteur d'activité |
|----------------|---------------------------------------|
| Air Liquide | Chimie |
| Blue Solutions | Composants et équipements électriques |
| Michelin | Equipements automobile |

I LA "CHIMIE VERTE" OU DURABLE



Le secteur de la chimie représente près de 30 % de la consommation d'énergie de l'industrie française alors qu'elle réalise moins de 10 % du chiffre d'affaires.

Du fait d'une consommation énergétique trois fois plus élevée que sa participation dans l'industrie, il est nécessaire de développer des solutions afin d'améliorer son efficacité énergétique.

Le concept de la « chimie verte » est apparu dans les années 1990, elle désigne les procédés et produits de la chimie étudiés pour réduire l'usage des

substances dangereuses pour la santé et l'environnement et générant peu de déchets.

Le développement d'une chimie durable peut être une réponse aux enjeux liés au changement climatique, en partie grâce aux impacts positifs qu'elle aurait sur les autres secteurs.

| Entreprise | Secteur d'activité |
|-------------|--------------------|
| Air Liquide | Chimie |

CONCLUSION

Dans l'édition 2016, les métriques de calcul et le périmètre d'évaluation de l'empreinte carbone ont été élargis, dans l'optique de mieux contextualiser le profil du fonds. Cette évolution freine, bien entendu, les possibilités de comparaison par rapport à 2015. Elle apporte cependant une réelle valeur ajoutée dans la capacité d'évaluation du risque carbone porté par les entreprises du secteur automobile. Il faudra réfléchir à la pertinence d'élargir encore le champ du calcul. Cela peut s'effectuer en augmentant le nombre de secteurs où le scope 3 « aval » est pris en compte, ou en remontant également l'évaluation en amont de la chaîne de valeurs, c'est-à-dire à l'impact des fournisseurs (scope 3 « amont »). La stabilisation progressive de la méthode permettra par la suite de prendre en compte la tendance de cette

empreinte carbone. Par ailleurs, **l'intégration du concept de trajectoire** dans l'analyse sectorielle constitue un premier pas pour appréhender le concept de budget carbone maximal à émettre, secteur par secteur. Cette réflexion sur la trajectoire du portefeuille devra être approfondie, en prenant en compte l'évolution de la composition du fonds dans le temps.

L'empreinte carbone ne représente qu'une vision partielle de l'impact environnemental d'une entreprise

Par une analyse des risques physiques et de transition qui pèsent sur les entreprises fortement émettrices, Meeschaert Asset Management avance dans sa réflexion plus globale sur l'empreinte environnementale (risque de stress hy-

drique, risque de pénurie d'approvisionnement en matières premières...). En termes d'opportunités, il serait intéressant par la suite de mesurer la part verte des activités des entreprises.

De même, la **granularisation du concept de budget carbone maximal à émettre**, entreprise par entreprise, favoriserait une approche plus dynamique et prospective, dans l'évaluation de la contribution de chaque entreprise à la transition énergétique.

Au-delà de la phase d'évaluation, les fonds ISR sont dotés d'un levier d'action efficace et complémentaire : **l'engagement actionnarial** doit continuer à promouvoir une responsabilisation croissante des entreprises sur leurs stratégies Climat.

Les données quantitatives utilisées dans ce rapport sont issues d'une étude commandée à Grizzly Responsible Investment sur le profil de certains portefeuilles.



Grizzly RI est une société de services et de recherche en matière de développement durable, de responsabilité sociale d'entreprise et d'investissement responsable.

Grizzly RI s'est spécialisée dans le recours à des méthodes quantitatives de modélisation des données ESG, dont les données carbone, notamment pour prédire des données ESG servant soit de base de comparaison à celles publiées par les sociétés, soit de valeurs par défaut quand le niveau de transparence en la matière des entreprises est insuffisant. Ces méthodes incluent différentes formes d'interpolation (pondération inverse à la

distance) et de régression. Pour les calculs d'empreinte, Grizzly RI recourt aux techniques classiques d'attribution de performance, notamment dans la distinction des effets d'allocation sectorielle et de choix de valeurs.

LES GESTIONS ISR DE MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT

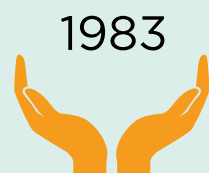
Pionnier dans la gestion éthique, Meeschaert Asset Management a créé le premier fonds français ISR en 1983, Nouvelle Stratégie 50, et renforcé sa démarche au cours des années en réfléchissant, avec ses clients investisseurs, sur des approches plus spécifiques.

Pour assurer l'ensemble de ces missions, une équipe dédiée de cinq spécialistes ISR (trois gérants et deux analystes) mène des recherches et analyses spécifiques en s'appuyant sur différents prestataires (Vigeo, Proxinvest, Grizzly RI, Ethifinance, Sustainalytics...).

En parallèle, la collaboration avec de nombreux partenaires associatifs et financiers enrichit ces démarches internes.

Développée en 2015, la philosophie de la méthodologie « Valeur partenariale et entrepreneuriale » reste profondément ancrée dans les convictions d'origine : l'investissement doit contribuer à replacer le bien-être des êtres humains au cœur du développement économique.

En savoir plus sur les fonds concernés : www.isr.meeschaert.com



CRÉATEUR DU
**1^{er} FONDS ÉTHIQUE
EN FRANCE**

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert Asset Management et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription.

Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque distributeur. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur.

Il est recommandé, avant tout investissement, de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du fonds (disponible gratuitement auprès de Meeschaert Asset Management et/ou sur le site internet www.meeschaert.com) et en particulier de la rubrique « profil de risque ».

Les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées sur ce document sont le résultat d'analyses de Meeschaert Asset Management à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

Ces informations proviennent ou reposent sur des sources estimées fiables par Meeschaert Asset Management. Toutefois, leur précision et leur exhaustivité ne sauraient être garanties par Meeschaert Asset Management.

Meeschaert Asset Management décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales.

Toute reproduction ou diffusion, même partielle, de ce document est interdite.

SIÈGE SOCIAL

12, Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris

LES IMPLANTATIONS

RÉGIONALES DU GROUPE

Bordeaux

2 rue de Sèze
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 01 33 50

Marseille

42 rue Montgrand
13006 Marseille
Tél. : 04 91 33 33 30

Cannes

8 rue Macé
06400 Cannes
Tél. : 04 97 06 03 03

Nantes

Place Royale 1 rue Saint Julien
44000 Nantes
Tél. : 02 40 35 89 10

Lille

18 avenue de Flandre
59700 Marcq-en-Barœul
Tél. : 03 28 38 66 00

Strasbourg

1, Quai Jacques Sturm
67000 Strasbourg
Tél. : 03 90 07 70 90

Lyon

61 rue de la République
69002 Lyon
Tél. : 04 72 77 88 55

Toulouse

24 grande rue Nazareth
31000 Toulouse
Tél. : 05 61 14 71 00

Dans les villes citées, des sociétés distinctes peuvent représenter le groupe Meeschaert.

GROUPE MEESCHAERT :

QUATRE PÔLES D'ACTIVITÉ

Meeschaert Gestion Privée

- Conseil en stratégie patrimoniale et fiscale
- Conseil en investissements
- Conseil boursier
- Gestion sous mandat
- Investissements immobiliers

Meeschaert Asset Management

- Gestion d'OPC
- Fonds dédiés

Meeschaert Family Office

- Conseil, gestion et transmission du patrimoine de la famille
- Aide à la sélection et supervision d'experts
- Philanthropie

Meeschaert Capital Partners

- Capital transmission
- Capital développement


M E E S C H A E R T
Asset Management

MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT - 12 ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES 75008 PARIS
TÉL. : 01 53 40 20 20 - SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 125 000 € - R.C.S.
PARIS 329 047 435 - NAF 6430Z - SOCIÉTÉ DE GESTION AGRÉÉE PAR L'AUTORITÉ DES
MARCHÉS FINANCIERS SOUS LE N° GP-040 00025.